

n°: 557-20  
 du: 16.07.2020  
 au: 16.08.2020

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DU 10 JUILLET 2020 – SEANCE 2 (10H30)**

L'an deux mille vingt, le dix juillet à dix heures trente, le conseil municipal dûment convoqué par voie dématérialisée, le trois juillet, s'est réuni à l'hôtel de Ville, salon d'honneur, sous la présidence de M. Yves FOULON, Maire.

Conformément aux dispositions de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020, de l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020, de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, cette réunion s'est déroulée sans présence du public.

Le caractère public de la réunion a été assuré par la retransmission des débats en direct sur le site internet de la Ville (<http://www.ville-arcachon.fr>).

Etaient présents :

**Mmes et MM. les Adjoints :** CAVOLI Pierre, MARESCOT Claire, HERSZFELD Yves, DEVILLIERS Sophie, LUMMEAUX Bernard, ANTOUN May, BEUNARD Patrice, BORDEDEBAT Geneviève, LEFEBVRE Patrick  
**Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :** DUBROCA Monique, CAUSSARIEU Martine, CASSOT Catherine, BILLET Marie-Josée, SCAPPAZZONI Paul, LIMOUZIN Nadine, PEYROT Christophe, CAPTUS Patrick, DURAN-SIBE Isabelle, NONI Hervé, SOULIER Nicolas, LAFONTAINE Barbara, PARIS Jade, GIRARDET Maxime, ROBICQUET Béatrice, BAUDE Vital, HENIN Sébastien, PANONACLE Christian.

Ont Donné Pouvoir : Conformément à l'Article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

Jacques FABRE..... à Patrice BEUNARD  
 Christiane MOULS..... à Claire MARESCOT  
 Isabelle DZIURA..... à Geneviève BORDEDEBAT  
 Julien GHYSELS..... à Nadine LIMOUZIN  
 Alexis BONNIN..... à Bernard LUMMEAUX

Nombre de conseillers en exercice : 33

**Le quorum est atteint**

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé la désignation du secrétaire : Maxime GIRARDET et du secrétaire adjoint de séance : Jade PARIS.  
 Ils sont désignés à l'unanimité.

Les procès-verbaux du conseil municipal, séances du 29 avril 2020 et 11 juin 2020 sont reportés à une prochaine séance.

L'assemblée a adopté les délibérations suivantes :

Numéro	Intitulé	Résultat du vote
<b>COMMUNICATIONS</b>		
Compte rendu en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et communication sur les marchés		
<b>C20.07_6</b>	Vote des taux de fiscalité directe locale – année 2020	<b>PRIS ACTE</b>
Compte-rendu des jugements et instances		

	NEANT	
Divers		
	NEANT	

Numéro	Intitulé	Résultat du vote
<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>		
D20.07_61	Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) (Rapporteur : Mme CAUSSARIEU)	<p>Résultat du vote au scrutin secret :            Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33            Bulletins blancs ou nuls : 0            Nombre de suffrages exprimés : 33            Sièges à pourvoir : 8            Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 4,12            La liste "Arcachon Ensemble" obtient 29 voix, soit 7 sièges            La liste "Arcachon Ecologie et Solidarité" obtient 4 voix, soit 1 siège</p> <p>Sont donc élus représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :            Liste "Arcachon Ensemble" : May ANTOUN, Monique DUBROCA, Hervé NONI, Catherine CASSOT, Isabelle DZIURA, Marie-Josée BILLET, Patrick CAPTUS            Liste "Arcachon Ecologie et Solidarité" : Béatrice ROBIQUET</p>
D20.07_62	Commission d'Appel d'Offres - Désignation des membres (Rapporteur : M. LUMMEAUX)	<p>Unanimité pour vote à main levée            Résultat du vote :            Sièges à pourvoir : 5 en titulaires, 5 en suppléants            Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 6,6            La liste "Arcachon Ensemble" obtient 29 voix, soit 4 sièges            La liste "Arcachon 2020" obtient 4 voix, soit 1 siège</p> <p>Sont donc élus membres titulaires :            Liste "Arcachon Ensemble" : Patrice BEUNARD, Patrick LEFEBVRE, Claire MARESCOT, Marie-Josée BILLET            Liste "Arcachon 2020" : Sébastien HENIN            Sont donc élus membres suppléants :            Liste "Arcachon Ensemble" : Nicolas SOULIER, Nadine LIMOUZIN, Isabelle DURAN-SIBE, Jade PARIS            Liste "Arcachon 2020" : Vital BAUDE</p>
D20.07_63	Commission des Concessions (CDC) - Désignation des membres	Unanimité pour vote à main levée Résultat du vote :

(Rapporteur : M. CAVOLI)

Sièges à pourvoir : 5 en titulaires, 5 en suppléants  
Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 6,6  
La liste "Arcachon Ensemble" obtient 29 voix, soit 4 sièges  
La liste "Arcachon 2020" obtient 4 voix, soit 1 siège

Sont donc élus membres titulaires :  
Liste "Arcachon Ensemble" : Patrick LEFEBVRE, Catherine CASSOT, Paul SCAPPAZZONI, Nadine LIMOUZIN  
Liste "Arcachon 2020" : Sébastien HENIN

Sont donc élus membres suppléants :  
Liste "Arcachon Ensemble" : Alexis BONNIN, Jade PARIS, Hervé NONI, Isabelle DURAN-SIBE  
Liste "Arcachon 2020" : Vital BAUDE

D20.07\_64

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) - Désignation des membres  
(Rapporteur : Mme CASSOT)

Désignation des membres de la CCSPL :

Unanimité pour vote à main levée  
Résultat du vote :  
Sièges à pourvoir : 5  
Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 6,6  
La liste "Arcachon Ensemble" obtient 29 voix, soit 4 sièges  
La liste "Arcachon Ecologie et Solidarité" obtient 4 voix, soit 1 siège

Sont donc élus membres de la CCSPL :  
Liste "Arcachon Ensemble" : Patrick CAPTUS, Jacques FABRE, Barbara LAFONTAINE, Paul SCAPPAZZONI  
Liste "Arcachon Ecologie et Solidarité" : Vital BAUDE

Désignation des associations siégeant à la CCSPL :

-Unanimité pour vote à main levée  
-A l'unanimité des suffrages exprimés  
Pour : 29  
Abstention : 4 (V. BAUDE, B. ROBICQUET, S. HENIN, C. PANONACLE)  
l'Association Interculturelle d'Arcachon (A.I.A.) et l'Association Cercle Universitaire d'Arcachon (C.U.A.) sont désignées

D20.07\_65

COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER (CCF) - Désignation des membres  
(Rapporteur : M. BEUNARD)

Unanimité pour vote à main levée  
Résultat du vote :  
Sièges à pourvoir : 5  
Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 6,6  
La liste "Arcachon Ensemble" obtient 29 voix, soit 4 sièges

La liste "Arcachon Ecologie et Solidarité" obtient 4 voix, soit 1 siège

Sont donc élus membres :  
Liste "Arcachon Ensemble" : Paul SCAPPAZZONI, Nicolas SOULIER, Monique DUBROCA, Maxime GIRARDET  
Liste "Arcachon Ecologie et Solidarité" : Vital BAUDE

---

D20.07_66	Régie du Port d'Arcachon - Remplacement d'un membre démissionnaire du Conseil d'administration (Rapporteur : M. SOULIER)	Unanimité pour vote à main levée à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 31 Abstention : 1 (S. HENIN) Ne prend pas part au vote : 1 (Y. HERSZFELD en sa qualité de salarié du port) DESIGNE M. Jérôme VALLIER, administrateur représentant la pêche
D20.07_67	Conseils de Quartier - Désignation des élus du Conseil Municipal pour siéger au sein des bureaux des Conseils de Quartier (Rapporteur : M. PEYROT)	Unanimité pour vote à main levée pour chacune des désignations  <u>Bureau du Conseil de Quartier du Moulleau :</u> Candidature de : Monique DUBROCA : 29 Christian PANONACLE : 4 Monique DUBROCA est désignée à la majorité  <u>Bureau du Conseil de Quartier des Abatilles-Pereire :</u> Candidature de : Martine CAUSSARIEU : 29 Sébastien HENIN : 4 Martine CAUSSARIEU est désignée à la majorité  <u>Bureau du Conseil de Quartier de la Ville d'Hiver :</u> Candidature de : Isabelle DURAN-SIBE : 29 Béatrice ROBICQUET : 4 Isabelle DURAN-SIBE est désignée à la majorité  <u>Bureau du Conseil de Quartier du Centre-Ville/La Chapelle :</u> Candidature de : Patrick CAPTUS Pour : 29 Abstention : 3 (V. BAUDE, B. ROBICQUET, S. HENIN) Ne prend pas part au vote : 1 (C. PANONACLE) Patrick CAPTUS est désigné à l'unanimité des suffrages exprimés  <u>Bureau du Conseil de Quartier de</u>

---

**-SUSPENSION DE SÉANCE DE 5 MINUTES-**

**l'Aiguillon/Saint-Ferdinand :**  
**Candidature de : Hervé NONI**  
**Pour : 29**  
**Abstention : 3 (V. BAUDE, B. ROBICQUET, S. HENIN)**  
**Ne prend pas part au vote : 1 (C. PANONACLE)**  
**Hervé NONI est désigné à l'unanimité des suffrages exprimés**

## **ADMINISTRATION GENERALE & GESTION DU DOMAINE**

D20.07_68	Mise à disposition d'une parcelle de terrain et d'une cabine de bain sise 35 avenue Sainte Marie à Arcachon (AB 30) (Rapporteur : Mme PARIS)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.07_69	Organisation du recensement de la population - 2021 (Rapporteur : Mme LIMOUZIN)	Favorable à l'UNANIMITE

## **PROXIMITE**

D20.07_70	Convention Ville d'Arcachon - La Poste : renouvellement du partenariat des agences postales communales (Rapporteur : Mme BILLET)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.07_71	ARCACHON SANTE : Evolution du projet de santé du Centre Municipal de Santé (Rapporteur : Mme LIMOUZIN)	Favorable à l'UNANIMITE

## **FINANCES**

D20.07_72	Expérimentation du Compte Financier Unique (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.07_73	Dissolution de la Caisse des Ecoles (Rapporteur : Mme BORDEDEBAT)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.07_74	Taxe de séjour - fixation des tarifs 2021 et modes de perception (Rapporteur : M. SCAPPAZZONI)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.07_75	Attributions et Annulations de subventions - Exercice 2020 (Rapporteur : M. HERSZFELD)	Favorable à l'UNANIMITE Absente au moment du vote : 1 (M. DUBROCA)

## **URBANISME**

*M. le Maire a quitté la salle avant la lecture du rapport, la présidence est donnée à P. CAVOLI, premier Adjoint*

D20.07_76	Désignation d'un membre du Conseil Municipal au titre de l'article L422-7 du Code de l'Urbanisme (Rapporteur : M. SCAPPAZZONI)	Favorable à l'UNANIMITE des SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 28 Abstention : 4 ( S. HENIN, V. BAUDE, B. ROBICQUET, C. PANONACLE)
-----------	---	---

*M. le Maire revient dans la salle après le vote et reprend la présidence de la séance*

## **RESSOURCES HUMAINES**

D20.07_77	Evolution du tableau des effectifs (Rapporteur : M. CAVOLI)	Favorable à l'UNANIMITE
D20.07_78	Versement d'une prime exceptionnelle en faveur des agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19 (Rapporteur : M. CAVOLI)	Favorable à l'UNANIMITE

D20.07\_79 Droit à la formation des élus **Favorable à l'UNANIMITE**  
(Rapporteur : Mme LAFONTAINE)

Amendement de Vital BAUDE :  
thèmes ajoutés : lutte et adaptation au dérèglement  
climatique, préservation de la biodiversité  
Favorable à l'unanimité

### **MARCHES PUBLICS**

D20.07\_80 Aménagement du boulevard du Général Leclerc et ses **Favorable à la MAJORITE**  
abords - Avenants aux travaux  
(Rapporteur : M. LEFEBVRE)  
Pour : 29  
Contre : 2 (V. BAUDE, B.  
ROBICQUET)  
Abstention : 2 ( S. HENIN, C.  
PANONACLE)

### **QUESTION ORALE – Vital BAUDE**

« M. le Maire, Pourriez-vous nous indiquer votre position par rapport au projet de ravitaillement en carburant « Fill your boat » envisagé sur le Bassin d'Arcachon et ainsi que face aux risques que cette activité représente sur les zones de mouillages à proximité des plages et du front de mer d'Arcachon ?»

Monsieur Le Maire lève la séance à 12 H 30 et annonce une prochaine séance en octobre 2020.

VU pour être affiché, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Arcachon, le **16 JUIL. 2020**

  
Yves FOULON  
Maire d'Arcachon